Résolution sur la situation en République démocratique du Congo

2012/2907(RSP) - 10/12/2012

Le Conseil des Affaires étrangères a adopté des conclusions sur **l'est de la République démocratique du Congo (DRC)**, dont les principales sont les suivantes :

1) L'Union européenne reste **préoccupée par la situation** dans l'est de la République démocratique du Congo (DRC). Le retrait du M23 de la ville de Goma n'est qu'une première étape du processus visant à rétablir la stabilité et à venir à bout des souffrances intolérables infligées à la population de l'est de la RDC. L'Union :

- **condamne toutes les violations des droits de l'homme** et demande que les auteurs de ces violations aient à répondre de leurs actes ;
- rappelle que le soutien extérieur apporté au M23 est inacceptable et demande aux parties concernées de mettre un terme à ce soutien. Elle insiste sur le fait que la souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC doivent être respectées ;
- demande au gouvernement de la RDC de favoriser les efforts concrets visant à **instaurer la sécurité et l'État de droit dans l'est du pays**.

2) L’Union accueille favorablement :

- **l'ouverture d'un dialogue entre les différentes parties au conflit** ainsi que les contacts de haut niveau entre le président de la RDC, M. Kabila, le président du Rwanda, M. Kagame, et le président de l'Ouganda, M. Museweni, ainsi que des actions menées par la Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) et l'Union africaine (UA) pour éviter que la crise ne se détériore ;
- **les résolutions 2076 et 2078 du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU), notamment le renouvellement de l'embargo sur les armes** et des sanctions contre les groupes armés et les dirigeants du M23. Elle attend les conclusions du Conseil de sécurité sur le soutien extérieur dont bénéficierait le M23 ainsi que les propositions du Secrétaire général des Nations unies sur la manière dont la MONUSCO peut au mieux accomplir son mandat.

L'UE invite tous les États et toutes les organisations de la région à intensifier le dialogue et à coopérer pour mettre en œuvre les accords et lutter contre l'impunité. Elle se dit prête à **contribuer activement à des initiatives visant à trouver une solution durable à la crise** et rappelle sa volonté d'apporter son soutien au mécanisme conjoint de vérification élargi de la CIRGL.